



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.

Objet : Compte rendu du Congrès le 16 mai 2026

N° RNA W 923000973

Compte rendu du congrès national à CHATEAUROUX

Le président ouvre la séance à 09h00

Il remercie les convives et ceux qui ont œuvré à l'organisation de ce congrès. Il remercie également les membres du CA Sabine secrétaire adjointe, Alain trésorier adjoint, Francis trésorier, Frédy qui quitte ses fonctions de secrétaire

Le Président nous fait la présentation des invités :

Madame Monique BARBU, Ministre de la transition écologique

Excusée

Mr Daniel LABARONNE député, coprésident de la commission chasse

Excusé

Mr Christophe BLANCHET député du Calvados commission chasse

Excusé

Mr Marc FLEURET président du conseil départemental de l'Indre

Représenté par son Vice-président M DOUCET

Mr Olivier THIBAUT directeur général de l'OFB

Excusé

Mr Julien FOUGERE Colonel du groupement de Gendarmerie de l'Indre

Représenté par le Capitaine Philippe HERNANDEZ officier auprès de la compagnie de renseignement.

Mr Willy SCHRAEN président de la FNC

Excusé

Mme Oriane Le PORT directrice générale OFB région centre

Représentée par Gilles THIBAUT

Mr Laurent GANDILLOT président de la FDC de l'Indre représenté par

Mr Guy PATURON vice-président de la FDC 36

Siège social :

MAIRIE
24380 EGLISE NEUVE de VERGT

Siège administratif pour toutes

correspondances :

Président de la FNGP
12 Rue des Paleines
Roumazières-Loubert

16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE

P : 06.70.45.72.22

fngp@outlook.fr

FNGP : Actions, formations, conseils



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

*« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Mr Dany ROSE président de la FDC 44
Excusé

Mr Alain BELLOY président de la FDC Indre et Loire
Excusé

Mr Michel HUBERT Administrateur UNAPAF
Présent

Mr Olivier RATA site internet et FNGP
Excusé

Mr Matthieu GRIMAUD, Société Traqueur équipement GP
Présent

Mr Emmanuel GAIGNAULT du magazine La LOI
Présent

Mr Bruno TARDIEU Crédit Agricole de l'INDRE
Non excusé

Mr GERVAIS Journal La nouvelle République
Excusé

*Le président prend la parole et demande à l'assistance d'observer une minute de
silence pour nos disparus notamment Robert ROUBERTOU et son Papa.
Il remercie les personnes qui se sont déplacés pour les obsèques des disparus.*

Place est ensuite faite au rapport moral de notre fédération ci-dessous :



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

*« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Siège social :
MAIRIE
24380 EGLISE NEUVE de VERGT

Siège administratif pour toutes
correspondances :
Président de la FNGP
12 Rue des Paleines
Roumazières-Loubert
16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE

P : 06.70.45.72.22
fngp@outlook.fr
FNGP : Actions, formations, conseils



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, chasse, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.

Rapport moral FNGP 2026

Mesdames, Messieurs mes chers amis.

Il n'est pas une mince affaire de s'engager à la rédaction d'un rapport moral.
Mais il est important de vous le présenter à vous ici présent devant moi.
L'exercice 2025/2026 de notre fédération prend fin avec notre conseil d'administration et son assemblée générale qui s'est tenue hier vendredi.

Je remercie l'ensemble des acteurs ayant participé à nos travaux. La FNGP est fragile, non je vous rassure la fragilité n'est pas financière...Je souligne et remercie une fois encore la rigueur de notre trésorier, qui en bon comptable tient avec une ligne sans aucun détour la trésorerie de la FNGP notre FNGP.

2025/2026 se voit une fois encore mis en danger. Oui en danger ! Un président national comme tout homme a ses qualités ses défauts. Les défauts ne chercher pas je les ai tous.

Mais je vais mettre en avant mes qualités. Oui mes qualités. Je pense avoir toujours été honnête et droit avec vous.

Mais il apparait encore une fois cette année, la critique, petite critique sous la direction de petite personne qui reste dans l'ombre de mon avis personnel...
Vous m'autoriserez à citer Voltaire qui écrivait en ses mots.

« Il faut toujours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits. »

Dans quelques jours je ne serai plus président de mon département la Charente.
J'y aurai donné 15 années de ma vie. 15 années à me battre pour obtenir quelques atouts.

15 années sans fléchir, sans haine, sans regrets. Depuis bientôt 6 années vous m'avez choisi comme porte-drapeau de la FNGP. Le combat n'est pas aussi difficile, mais le goût parfois est âpre à la lecture de certain compte rendu. Mais il faut regarder devant me direz vous.

Nous voici mon cher Francis, mon ami fidèle depuis toujours, mon pilier sans aucune faille depuis notre choix de se lancer dans cette aventure de redresser la FNGP. Tu te rappelles Francis c'était à St Flour chez le cantalou, je profite de ce passage pour l'embrasser bien fort lui et son épouse Brigitte.

1/4

Siège social :
MAIRIE
Place de la Fraise
24380 EGLISE NEUVE DE VERGT
N°SIREN-SIRET : 5253106110001

Siège administratif pour toutes
correspondances :

Président de la FNGP
9 rue de Brac Ar Velin
56300 PONTIVY

06.70.45.72.22
fngp@outlook.fr

FNGP : Actions formations Conseils

Siège social :
MAIRIE
24380 EGLISE NEUVE de VERGT

Siège administratif pour toutes
correspondances :
Président de la FNGP
12 Rue des Paleines
Roumazières-Loubert
16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE

P : 06.70.45.72.22
fngp@outlook.fr
FNGP : Actions, formations, conseils



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, chasse, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.

Lors du congrès et quel congrès chez nos amis Lotois, tu es venu vers moi et tu m'as lancé le congrès 2026 si c'était nous qui l'organisons...Pari tenu, mission accomplie.

Oui Francis nous avons réussi, mais là encore à quel prix. Les coups de téléphone les déplacements la visite à Châteauroux pour venir prendre la température comme l'on dit..

Une fois encore il nous a couté sur un plan, personnel. Nous avons des familles des enfants des amis, mais la FNGP passe bien souvent avant eux. Nos épouses méritent une médaille.

Elles nous soutiennent, sont souvent forces de propositions et d'une patience sans limite. Alors merci mesdames, merci également à toutes vos épouses et époux qui entendent parler de garderie du soir au matin et du matin au soir.

2026 n'a pas apporté que de bonnes choses, les soucis avec ma fille, le décès de mon papa ont été des moments au combien difficile. Mais malgré cela je n'ai pas défailli à mes fonctions. Je tiens ici à vous présenter mes excuses les plus sincères sur mon manque d'implication pour lequel je m'étais engagé.

Nous avons prospecté des compagnies d'assurances afin de présenter 2 contrats couvrant les besoins du GP. Je peux vous assurer que la prospection n'a pas été chose facile.

Je me félicite, et félicite le travail de Mr Arnaud LARRALE Président de la région aquitaine qui de par son travail et son investissement nous a permis de raccrocher un département supplémentaire quel département la Gironde. Son président Mr Éric MENESPLIER est un ancien de San Miguel. Et de deux je dirais après la venue de madame LEBERE ancienne de chez les verts.

Je missionne pour l'arrivée d'autre départements, mais choses difficiles quand on n'est pas sur place. Le temps passé au téléphone prendre contact sans brusquer les choses finissent par payer. Mesdames, Messieurs président j'ai besoin de vous pour faire le relais ou une prise de contact de rapprochement.

Être à la tête, pour certains peut paraître un immense apport d'avantage. Oui c'est vrai l'avantage de rencontrer des personnes au combien intéressantes mais malheureusement de nombreux hypocrites qui vous déclarent en vous souriant « Oui je vais vous aider ».

Cette période et soyons en fière à répondu à l'attente de nos départements

2/4

Siège social :
MAIRIE
Place de la Fraise
24380 EGLISE NEUVE DE VERGT
N°SIREN-SIRET : S253106110001

Siège administratif pour toutes
correspondances :

Président de la FNGP
9 rue de ~~Paris~~ Ar Velin
56300 PONTIVY

06.70.45.72.22
fngp@outlook.fr
FNGP : Actions formations Conseils

Siège social :
MAIRIE
24380 EGLISE NEUVE de VERGT

Siège administratif pour toutes
correspondances :
Président de la FNGP
12 Rue des Paleines
Roumazières-Loubert
16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE

P : 06.70.45.72.22
fngp@outlook.fr
FNGP : Actions, formations, conseils



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, chasse, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.

Je remercie les présidents qui se sont engagés à dispenser les formations à nos adhérents.
Pour ma part je me suis rendu dans le Calvados qui à ma grande surprise est un département de whisky et de rugby. Il me fallait faire un petit clin d'œil à cette petite bonne femme et ne voyez pas un de ces mots de façon péjoratif. Mais oui la présidente de l'ADGPN Madame Anne-Marie LEBERE qui dirige de sa région regroupant des gardes de la Manche du Calvados et de l'Orne.

Anne-Marie ne se laisse pas mener par le bout du nez, je la félicite et l'encourage pour les travaux qu'elle met en place.

Je me suis rendu également chez nos amis Ardennais. Comme disait le président CHIRAC « C'est beau, mais c'est loin » Je suis reparti le dimanche matin traversant la France en diagonale pour être prêt pour mon déménagement le lendemain lundi.
Là-bas j'y ai rencontré des gens adorables. Ils ont suivi les formations des module 3-4 et 5.

Cette formation auxquelles 6 agents de la FDC 08 ont suivis ainsi que 2 ressortissants du plat pays.
La FNGP devient actrice sur le plan internationale.

Début avril direction les Bouches du Rhône pour assister nos amis de la FDGP 30 au salon Sud Tradition.

8 jours plus tard.

A l'invitation de Mr le Président Dany Rose mon ami Dany, président de fédération de chasse de Loire Atlantique proche de la garderie. Soutient incontournable du monde cynégétique.
J'ai assisté à une AG, où chaque chasseur à droit de paroles sans langues de bois.
Une présentation sur les travaux et objectifs porté à la connaissance des acteurs du monde cynégétique. Toujours un plaisir de venir chez toi mon cher Dany.

Il y a un mois participation à l'AG de la FDGP 37. Cette fédération fêtait ses 25 ans. Joyeux anniversaire une fois encore.

Bernard je te félicite pour ces 25 années, comme quoi tu vois tu es irremplaçable car personne n'a soulevé la volonté de changer de président. Félicitations pour la signature convention OFB FDGP 37.

Alors Bernard ne change rien. Je te remercie ici devant l'assemblée pour ton déplacement à Châteauroux pour récupérer les cadeaux offerts par le département.

Oui comme je vous disais en amont 15 années pour mon département de Charente.
Département que je viens de quitter il y a quelques semaines.

3/4

Siège social :
MAIRIE
Place de la Fraise
24380 EGLISE NEUVE DE VERGT
N°SIREN-SIRET : 5253106110001

Siège administratif pour toutes
correspondances :

Président de la FNGP
9 rue de ~~Prad~~ Ar Velin
56300 PONTIVY

06.70.45.72.22
fngp@outlook.fr
FNGP : Actions formations Conseils

Siège social :
MAIRIE
24380 EGLISE NEUVE de VERGT

Siège administratif pour toutes
correspondances :
Président de la FNGP
12 Rue des Paleines
Roumazières-Loubert
16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE

P : 06.70.45.72.22
fngp@outlook.fr
FNGP : Actions, formations, conseils



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, chasse, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.

La Bretagne a eu raison de moi. Dans 5 jours ma démission de président départementale sera effective. Dans les statuts de la FNGP il est indiqué que pour accéder à la présidence nationale il faut être élu de son département. Dans 5 jours je serai un simple adhérent a 2 départements la FDGP 56 et à la FDGP 22. Notre ami patrick SAGORIN Président de la FDGP 22 envers qui vont toutes mes pensées des plus sincères suites à cette traversée qu'il affronte au coté de son épouse Monique.

Patrick SAGORIN m'a sollicité depuis bien longtemps sachant que je déménagerai en Bretagne pour prendre la suite.

Mais rien n'est acté, rien n'est signé, rien n'est officiel. Je serai présent à l'AG de la FDGP 22 fin juin mais la semaine d'avant je serai à l'AG de la FDGP 44. Votez un président doit être prêt de ses adhérents, j'y réponds dès que je peux.

Mais 2027 si un congrès se fait à l'heure ou j'écris ces mots rien est sûr, sera une année d'élection. Oui chers amis, un tiers renouvelable cela fait 3 ans.

Je terminerai par une citation, vous connaissez mon amour des bons mots.

Confronté à la roche, le ruisseau l'emporte toujours, non pas par la force, mais par la persévérance.

Confucius

4/4

Siège social :
MAIRIE
Place de la Fraise
24380 EGLISE NEUVE DE VERGT
N°SIREN-SIRET : 5253106110001

Siège administratif pour toutes
correspondances :

Président de la FNGP
9 rue de Brad Ar Velin
56300 PONTIVY

06.70.45.72.22
fngp@outlook.fr
FNGP : Actions formations Conseils

Siège social :
MAIRIE
24380 EGLISE NEUVE de VERGT

Siège administratif pour toutes
correspondances :
Président de la FNGP
12 Rue des Paleines
Roumazières-Loubert
16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE

P : 06.70.45.72.22
fngp@outlook.fr
FNGP : Actions, formations, conseils



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

*« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Aucune question ne fait suite à la lecture de ce rapport d'activité

Il est proposé de mettre au vote ce rapport moral

Contre 0

Abstention 0

À la suite de la lecture de ce rapport moral l'ensemble des présidents renouvelle sa confiance au président national.

Celui-ci se dit prêt à continuer ses fonctions mais à la condition expresse d'être soutenu par tous.

Il confirme à l'assistance qu'il accepte les reproches mais que ceux-ci doivent être motivés et exprimés en face.

A ce stade le président nous informe que sa décision de poursuivre son engagement n'est pas encore définitive et se il se réserve encore une période de réflexion.

Il nous informe que notre ami Patrick SAGORIN des Cotes d'Armor souhaite passer la main et insiste pour que ce soit lui qui reprenne l'association.

Il remercie également nos amis Guy et Maryse qui l'ont toujours soutenu dans ses combats et espère qu'ils reprendront l'association de la Charente.

La parole est donnée à M DOUCET Vice-président du conseil départemental

M DOUCET nous remercie pour l'invitation, il nous informe être lui-même chasseur.

Il nous remercie pour nos actions en faveur de la nature et de la biodiversité.

Il nous propose d'élaborer une convention afin que nos adhérents puissent bénéficier de réduction s'ils visitent le château de Valençay.

Il nous propose également de reprendre contact avec lui si l'an prochain le congrès se refait à Châteauroux car une soirée avec repas pourrait être organisée au Château.

Le plus dur sera de fixer les dates.

Le président remercie chaleureusement M DOUCET pour ces propositions et lui assure que des contacts seront bientôt pris.

Siège social :

MAIRIE
24380 EGLISE NEUVE de VERGT

Siège administratif pour toutes

correspondances :
Président de la FNGP
12 Rue des Paleines
Roumazières-Loubert

16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE

P : 06.70.45.72.22

fngp@outlook.fr

FNGP : Actions, formations, conseils



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Avant de passer la parole à l'OFB le président rappelle la manifestation du soutien de la FNGP à l'OFB au travers d'un courrier au DG de l'OFB

Il rappelle l'importance de ne pas s'immiscer dans le conflit FNC OFB et passe la parole à Gilles THIBAULT.

Celui-ci souligne l'importance de nos missions et les bonnes relations entretenues avec la garderie particulière et le maillon que nous sommes dans la chaîne de protection de la biodiversité.

Question lui est posée sur les raisons pour lesquelles il n'y a pas d'association de GP dans l'Indre

M Thibault nous répond qu'il y a peu d'associations et beaucoup de chasses privées dans le département.

Notre ami Bernard LERAT nous informe avoir déjà pris des contacts avec l'OFB la Gendarmerie et la FDC pour remédier à ce manque d'association.

Il s'avère qu'il y a quelques réticences mais il persévère dans cette optique et espère que la persévérance finira par payer.

Le président remercie l'OFB pour sa présence et lance l'idée d'une convention nationale avec cet organisme.

M Thibault s'engage à faire remonter ce vœu au niveau national.

La parole est ensuite donnée à la Gendarmerie.

M HERNANDEZ prend la parole pour placer le GP comme un acteur prioritaire des forces de l'ordre.

Les GP sont pour la Gendarmerie une source précieuse de renseignements.

Bien souvent en sous-effectif avec des missions constamment en augmentation les GP ont la capacité de fournir des renseignements toujours utiles.

Avec la création du CESAN et l'ouverture prochaine de brigades vertes les GP auront encore plus à travailler avec la Gendarmerie sur les domaines de la santé et de l'environnement.

L'avenir devrait structurer la meilleure manière de travailler ensemble.

Le président prend la parole pour indiquer que de nombreux départements disposent d'une convention avec les gendarmes mais qu'une convention au niveau national reste délicate à mettre en œuvre. La FNGP n'étant pas la seule association de portée nationale.

Il insiste sur l'excellence des rapports entretenus mais souligne quelques cas isolés ou les demandes de convention restent lettre morte. Il demande au Capitaine Hernandez



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

de faire remonter ces doléances à l'échelon supérieur afin que tous les adhérents à la FNGP puissent profiter de ces conventions.

Après avoir remercié la Gendarmerie le président passe la parole à Francis.

Celui-ci rappelle que la Dordogne est l'instigatrice de cette convention Gendarmerie-FNGP et que dans la foulée une convention a été signée avec le commissariat.

Ces conventions ont été reprises par d'autres départements. Il rappelle l'importance de persévérer pour réussir à établir cette convention au niveau national.

La demande d'obtention du droit de porter les couleurs nationales est de nouveau posée sans que pour l'instant il n'y soit donné de suite favorable.

La parole est ensuite donnée à Michel HUBERT de l'UNAPAF

Celui-ci remercie le président pour l'invitation et nous informe avoir été GP avant d'entrer à la FDC d'Indre et Loire.

Il nous confirme aussi que les difficultés rencontrées parfois dans la gestion de la FNGP ne sont pas spécifiques à notre association mais se rencontrent dans toutes les associations d'envergure nationale.

Il rappelle le rôle primordial du président qui doit constamment motiver ses troupes.

Il nous informe que l'UNAPAF est constituée de 88 associations départementales avec parfois plusieurs associations au sein d'un même département.

Il nous confirme qu'en Indre et Loire il y a beaucoup de propriétés avec souvent un ou plusieurs GP.

Il déplore également qu'en matière de piégeage beaucoup de piégeurs sont actifs mais que lorsque vient le temps bilans peu de retours sont recueillis.

Il nous informe qu'en début de semaine la révision de la liste des ESOD a été étudiée et que la martre et le putois ne sont même plus présentés.

Mr LABARONNE (député) Président de la commission chasse à l'assemblée nationale va tenter d'agir au niveau politique mais l'optimisme n'est pas de rigueur quant à la suite du classement des espèces ESOD.

Seules six espèces sont retenues et le combat semble quasiment perdu pour les années à venir.

Il rappelle que le rôle du chasseur et du piégeur n'est pas uniquement de la régulation

Il faut affirmer clairement que ces deux passions sont avant tout des activités de loisirs pour ne pas se laisser enfermer dans l'entonnoir dans lequel nos ennemis tentent de nous mettre.

Siège social :

MAIRIE
24380 EGLISE NEUVE de VERGT

Siège administratif pour toutes

correspondances :
Président de la FNGP
12 Rue des Paleines
Roumazières-Loubert

16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE

P : 06.70.45.72.22

fngp@outlook.fr

FNGP : Actions, formations, conseils



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

*« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Il nous invite à essayer de faire évoluer nos missions.

Les fédérations départementales de chasse par leur manque d'objectivité ont perdu la main au profit de l'OFB.

La garderie particulière de par sa dépendance directe au commettant peut surtout si le garde est salarié manquer parfois d'objectivité s'il ne veut pas se voir renvoyer.

Le GP devrait pour exercer sereinement sa mission régaliennne pouvoir intervenir sans la crainte de représailles de son commettant.

Quant à l'OFB elle ne fait qu'appliquer la loi.

En ce qui concerne les brigades vertes de la Gendarmerie il est probable que peu d'agent seront sur le terrain.

Selon M HUBERT il faudrait imaginer un corps global de l'environnement avec une mutualisation de tous les acteurs de terrain.

En ce qui concerne notre ministère de tutelle M HUBERT pense que le ministère de l'écologie est le bon ministère qui doit nous diriger mais que ce ministère devrait être diriger par un ministre qui n'est pas au service de l'idéologie.

Proposition est faite d'établir une convention entre la FNGP et l'UNAPAF.

Affaire à suivre.

La parole est ensuite donnée à Mr Matthieu GRIMAUD

Celui-ci remercie le président pour l'invitation. Il exprime sa satisfaction de travailler avec les GP et nous présente quelques nouveautés dont une maquette sur nos fonctions.

Il nous remet également un catalogue de sa production.

Comme la société accorde une remise de 15% et le port gratuit aux membres de la FNGP il demande que les commandes soient validées par le président départemental afin que seuls les membres FNGP puissent en profiter.

Dans l'assistance il lui est demandé la possibilité de faire un porte carte d'agrément et quelques modifications mineures sur les vêtements.

Ces demandes seront étudiées.

La parole est ensuite donnée à Mr PATURON MIRAN vice-président de la FDC d'Indre.

Celui-ci excuse le président de la FDC et remercie le président pour son invitation.

Question lui est posée de savoir pourquoi il n'y a pas d'association de GP dans son département.

Siège social :

MAIRIE
24380 EGLISE NEUVE de VERGT

Siège administratif pour toutes

correspondances :
Président de la FNGP
12 Rue des Paleines
Roumazières-Loubert

16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE

P : 06.70.45.72.22

fngp@outlook.fr

FNGP : Actions, formations, conseils



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

*« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Il nous informe que la problématique des GP est peu abordée à la FDC mais qu'elle n'est pas éludée non plus.

Rendez-vous est pris avec notre ami Bernard pour étudier cette possibilité.

Il nous informe que des conventions ont été signées avec les forces de l'ordre dans son département. Cela ne remplace pas la garderie particulière mais il s'inscrit dans cette démarche.

M BROUSSE suggère à Mr PATURON de le contacter si des demandes de GP sérieux se formulent dans le département.

Il précise que l'an prochain le congrès reviendra dans l'Indre et propose à Mr PATURON d'œuvrer dans le sens de l'ouverture d'une association de GP dans son département.

La parole est ensuite donnée à François GAIGNAULT.

Après les remerciements d'usage M GAIGNAULT nous fait part du fait que les politiques ne sont pas près de nous faire changer de ministère.

Il nous fait également part de son incompréhension sur le refus de nous autoriser à arborer les couleurs nationales.

Il retient la proposition de rapprochement au travers d'une convention entre la FNGP et l'UNAPAF.

Il encourage les associations regroupant GP et piégeurs car plus on est nombreux plus on est puissant. Il déplore également certaines lourdeurs administratives dans certains cas.

S'adressant à Mr BROUSSE il cite une phrase du Général BIGEARD : » Il faut être durer »

Le président nous incite tous à faire remonter à Mr GAIGNAULT les photos qui pourraient mener celui-ci à écrire des articles nous concernant dans le magazine « La LOI »

Il remercie chaleureusement celui-ci pour la qualité des articles qui paraissent dans ce magazine.



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

*« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Vient ensuite le temps des mises à l'honneur

Cette année la médaille d'honneur des GP est remise à

François GAINAULT.

Notre ami Daniel BIAZARD surnommé le BEARNAIS par le président de la FNGP

Robert CRUCHANDEAU

Anne Marie LEBERRE

*Et pour terminer le congrès le président remet à Frédy VILLAIN un cadeau en guise
de remerciement alors que celui-ci quitte ses fonctions de secrétaire général de la
FNGP.*

Il est 12h00, le Président clôt la séance

Patrick BROUSSE

Président FNGP

Frédy VILLAIN

Secrétaire général FNGP